



**Énergie NB Power**

P.O. Box 2000/C.P. 2000  
515 King Street/515, rue King  
Fredericton, NB  
Canada E3B 4X1

## Communiqué

### **ÉNERGIE NB - CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DÉRÉGLEMENTATION**

**Le 20 février 1998**

**FREDERICTON :** Le président et chef de la direction d'Énergie NB, James Hankinson, et le conseil d'administration de l'entreprise, ont accueilli le document de discussion du gouvernement, ***L'électricité au Nouveau-Brunswick Au-delà de l'an 2000***, ainsi que l'annonce d'un processus de consultation publique. M. Hankinson les a décrits comme étant opportuns et nécessaires.

«C'est le premier examen exhaustif du secteur de l'électricité au Nouveau-Brunswick depuis les années 1920. Nous avons hâte de participer à un débat constructif», de dire M. Hankinson.

«L'industrie remporte maintenant des milliards de dollars à l'économie. Il y a eu des changements dans les territoires qui nous entourent. Les Néo-Brunswickois ont maintenant l'occasion de faire ressortir leurs points de vue sur la déréglementation.»

Depuis 18 mois, Énergie NB entreprend les premières étapes de la préparation à la déréglementation. Ces étapes comprennent une première réorganisation en unités commerciales et le début d'un programme de réduction de la dette.

«Les Néo-Brunswickois ont investi des sommes importantes dans Énergie NB et notre réussite future les intéresse de près. Lors des consultations publiques, toutes les perspectives pourront être exprimées pour permettre de la discussion et pour accueillir l'apport du public.»

Personne-ressource des médias - la directrice des Affaires publiques d'Énergie NB,  
Marcella LeBlanc, au (506) 458-3777.